

Le Pont

entre la Ville et les citoyens

Volume 4, numéro 7, 23 septembre 2019

Pont-Rouge, Ville en sécurité!

Toujours dans le souci de rendre plus sécuritaires les rues de son territoire, la Ville de Pont-Rouge a décidé de modifier la limite de vitesse des chemins publics de son périmètre d'urbanisation ainsi que d'autres rues résidentielles présentes sur son territoire, pour passer de 50 à 40 km/h. Ce règlement a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 5 août dernier et sera en vigueur cet automne.

Ne soyez donc pas surpris de voir apparaître de nouveaux panneaux de signalisation. Ces derniers seront installés au courant des prochaines semaines pour permettre aux automobilistes d'identifier efficacement la limite de vitesse permise. Cette nouvelle réglementation s'appliquera à toutes les rues où précédemment la vitesse permise était de 50 km/h, excluant le tracé de la route 365, c'est-à-dire la route de la Pinière, la rue du Collège, une portion de la rue Dupont et le boulevard Notre-Dame. Par ailleurs, les rues, où les limites de vitesse étaient déjà inférieures à 50 km/h, comme c'est le cas pour les rues de la Fabrique et du Couvent, conserveront leur limite actuelle.

Cette décision a notamment été motivée par les nombreuses inquiétudes des citoyens concernant différents secteurs résidentiels, où plusieurs nous faisaient part de la circulation à haute de vitesse d'un bon nombre d'automobilistes. Cette mesure permettra aux utilisateurs vulnérables du réseau routier, notamment les jeunes piétons, de circuler en toute sécurité.

Le fait d'abaisser les limites de vitesse d'une simple tranche de 10 km/h représente beaucoup pour la sécurité des piétons. La Société d'assurance

Ma sécurité



automobile du Québec (SAAQ) précise que la probabilité de décès d'un piéton heurté par un automobiliste est de 75 % à 50 km/h et que les risques baissent à près de 25 % si l'automobiliste roule à 40 km/h.

La stratégie qui sera utilisée par la Ville pour accroître la sécurité des piétons n'inclut pas l'ajout d'arrêts obligatoires, car ils sont trop souvent utilisés, à tort, pour faire ralentir les conducteurs, selon la SAAQ. Si ces panneaux sont implantés à cette fin, la probabilité qu'ils ne soient pas respectés par les automobilistes est élevée et ceci mettra en jeu davantage la sécurité des piétons qui s'engagent à ces intersections. De plus, la SAAQ précise que lorsque les conducteurs s'arrêtent, la réduction de la vitesse n'est observée qu'aux alentours immédiats du panneau, et souvent les conducteurs accélèrent et roulent plus vite entre les panneaux « Arrêt ». C'est pour cette raison que la Ville désire miser sur la diminution des limites de vitesse pour accroître la sécurité des piétons.

Une campagne de sensibilisation sera aussi déployée cet automne, car, selon

la SAAQ, les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime sont plus fréquents et surreprésentés durant la période d'octobre à décembre. Grâce à une série de panneaux permanents, nous allons sensibiliser les automobilistes aux abords des traverses piétonnières ainsi qu'aux intersections de différentes rues résidentielles. Il s'agit d'endroits névralgiques concernant la sécurité des piétons, car plus de la moitié des accidents avec piétons surviennent justement aux intersections (SAAQ, 2016).

« Ma sécurité, ta responsabilité » est le slogan de la campagne, car nous tenons à rappeler aux automobilistes que les décisions qu'ils prennent lorsqu'ils sont au volant ont un impact direct sur la sécurité des enfants qui circulent aux abords du réseau routier. Lorsqu'un automobiliste prend la décision de rouler au-dessus de la limite permise ou de ne pas s'arrêter convenablement à un arrêt obligatoire, il devient un danger pour les piétons.

Malgré le fait que les piétons doivent aussi collaborer, notamment en respectant la signalisation et en s'assurant d'être visibles, la SAAQ indique qu'en cumulant tous les accidents impliquant des piétons entre 2011 et 2015 au Québec, dans 68 % des cas, l'accident a été causé par une distraction du conducteur. La prudence des automobilistes fait donc partie de la solution pour diminuer les risques d'incidents.

Pour plus de renseignements concernant cette nouvelle réglementation, veuillez consulter le ville.pontrouge.qc.ca.

Abris d'auto temporaires

À l'approche de la saison hivernale, nous désirons vous rappeler que l'installation d'abris d'auto temporaires est permise sur votre terrain résidentiel à partir du 1^{er} octobre.

Voici quelques détails importants :

- Un maximum de 2 abris est autorisé par résidence;
- La superficie totale des abris autorisée ne doit pas excéder 50 m², et la hauteur maximale permise est de 3 m;
- Les abris doivent être installés à plus de 1,8 m du chemin public et à plus de 0,3 m de la limite latérale de votre propriété. Ces derniers ne devraient donc pas empiéter sur l'emprise de rue afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés lors d'opérations de déneigement;
- Les abris doivent être installés à plus de 1,5 m d'une borne-fontaine;



- Vos abris ne doivent pas obstruer la signalisation routière.

Merci de votre collaboration!

RAPPEL Collectes des feuilles

Veillez prendre note que cet automne, trois collectes de feuilles et autres résidus verts seront réalisées selon votre secteur.

- Pont-Rouge : les mercredis 16 et 30 octobre ainsi que 13 novembre;
- Secteur rang de l'Enfant-Jésus et rang du Bois-de-l'Ail : les mardis 8 et 22 octobre ainsi que 5 novembre;
- Secteur rang du Petit-Capsa : les mardis 15 et 29 octobre ainsi que 12 novembre.

IMPORTANT!

Tous les sacs de plastique, de couleur ou transparents, sont interdits. Même s'il s'agit de sacs recyclables ou compostables, ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost. Les contenants acceptés pour la collecte des feuilles sont le bac brun (matières organiques) et les sacs de papier spécialement conçus pour les résidus verts.



Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés à l'Écocentre de Neuville (1310, chemin du Site).

Pour plus de renseignements concernant les matières acceptées, consultez le site Web de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf à www.laregieverte.ca.

RAPPEL Abattage d'arbres

Avant de procéder à l'abattage d'un arbre, il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation qui vous permettra de procéder à vos travaux conformément aux règlements en vigueur.

Vous trouverez le formulaire à remplir à l'hôtel de ville ou en ligne au ville.pontrouge.qc.ca, dans la section « Services aux citoyens », sous la rubrique « Permis et règlements d'urbanisme ».

Nous désirons vous rappeler que l'abattage d'arbres est permis seulement dans certains cas précis. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web ou communiquer avec le Service d'urbanisme par téléphone au 418 873-4481.

Brigadiers et brigadières recherchés!

Cette année, la Ville de Pont-Rouge peine à recruter des brigadiers et des brigadières sur appel pour assurer la sécurité des écoliers lors de la traverse de rues. Il s'agit d'une situation préoccupante pour la Ville qui doit veiller à la sécurité de ses citoyens, jeunes et moins jeunes, aux abords des chemins publics.

La Ville est à la recherche de candidats ayant une grande disponibilité pour être appelés en renfort lorsque la situation se présente. Les candidats recherchés doivent faire preuve d'autonomie et d'une grande patience en plus d'être à l'aise de côtoyer les enfants et les autres usagers.

Aidez-nous à offrir un environnement sécuritaire aux enfants lors de leurs déplacements à l'école! Pour postuler, venez porter votre CV à l'hôtel de ville ou consultez l'offre d'emploi sur notre site Web à ville.pontrouge.qc.ca/emplois.

LES LOISIRS

AU COMPLEXE HUGUES-LAVALLÉE

COURS DE NATATION – NOVEMBRE À JANVIER

Les cours suivants seront offerts du 9 novembre 2019 au 17 janvier 2020 (session de 8 semaines)* :

- Cours pour enfants, 2^e session;
- Cours privés ou semi-privés pour les 3 ans et plus (4 ou 8 cours);
- Cours de formation « Croix de bronze » (préalable : avoir réussi le cours Médaille de bronze) ou « club de sauvetage Junior ».

*Une interruption est prévue pour la période des fêtes, soit du 22 décembre 2019 au 4 janvier 2020 inclusivement.

Inscription : En ligne ou sur place au Complexe Hugues-Lavallée, à partir du 21 octobre à 8 h 30, jusqu'au 25 octobre.

- Une priorité de 2 jours est accordée aux résidents de Pont-Rouge;
- Un rabais de 15 \$ est applicable aux personnes qui font l'inscription et le paiement pendant la période d'inscription.

Pour consulter la programmation aquatique complète et les coûts associés aux diverses activités, consultez le Guide loisirs automne 2019-hiver 2020 disponible sur le ville.pontrouge.qc.ca.

ACTIVITÉ PHYSIQUE – 50 ANS ET PLUS

Les personnes âgées de 50 ans et plus peuvent encore se joindre à deux cours en salle qui ont débuté durant la semaine du 17 septembre :

- Cours Restez actifs 50 + (conditionnement physique);

- Cours Stretching et tonus (renforcement, équilibre et souplesse).

Lieu : Salle Marcel-Bédard de la Place Saint-Louis (porte 14)

Information : 418 873-4896, poste 0

À LA BIBLIOTHÈQUE AUGUSTE-HONORÉ-GOSSELIN

ATMOSFEAR

25 et 26 octobre, de 18 h à minuit

Avez-vous osé relever le défi que vous avait lancé le Seigneur des clés l'an passé? Que votre réponse soit oui ou non, cela lui importe peu, c'est lui le plus fort!

Cette année, c'est le Baron Samedi qui vous invite à sa table. De nouveaux défis, de nouvelles énigmes et un maître du jeu complètement disjoncté! Atmosfear est

un jeu de société d'horreur chronométré dans lequel vous devez recueillir des clés avant la fin du temps alloué. Les inscriptions débuteront le 23 septembre directement au comptoir de la bibliothèque. Il y aura 4 représentations chaque soir et chaque représentation peut accueillir entre 3 et 6 joueurs. Venez donc affronter le Baron Samedi dans un jeu combinant malchance et... non, simplement de la malchance. Important : cette activité ne convient pas aux jeunes enfants.

À LA PLACE SAINT-LOUIS

DÉFI INFLTRATION

19 et 20 octobre 2019, dès 9 h

Inspiré des « espaces game », le Défi infiltration vous invite à résoudre une série d'énigmes. Les participants devront chercher, déduire et résoudre des énigmes afin de se rendre à la fin du jeu et cela avant la fin des 60 minutes accordées.

Synopsis

Dans le cadre des travaux de rénovation de la Place Saint-Louis, une mystérieuse lettre datant de 1965 a été retrouvée par l'équipe de rénovation. La lettre est signée de sœur Thérèse, une religieuse missionnaire qui a séjourné quelques années au couvent. Saurez-vous découvrir son passé, ses souvenirs et les indices qu'elle a dissimulés dans la Place Saint-Louis afin de retrouver son trésor?

Activité réalisée en groupe de 8 à 12 personnes. Possibilité de s'inscrire en équipe ou de façon individuelle (l'organisation vous joindra à une équipe). L'inscription est obligatoire et se fera à partir du 1^{er} octobre (aucune inscription sur place lors de l'événement). Le coût est de 5 \$ par participant. Pour plus de renseignements, consultez la page Facebook [Événements Pont-Rouge](#).

Parcours intermédiaire/expert

(Adapté pour les adolescents et les adultes)

Samedi 19 octobre 2019

Départ possible à chaque heure à partir de 9 h

Parcours famille

(Adapté pour les enfants de 8 à 12 ans accompagnés d'un parent)

Dimanche 20 octobre 2019

Départ possible à chaque heure à partir de 9 h

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

CERF VOLANT DE PORTNEUF

ENTRE PAPA ET MOI

Dimanche 27 octobre de 9 h à 11 h, au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4)

Le CERF Volant invite les pères et leurs enfants âgés de 3 à 6 ans à venir partager une activité éducative et amusante. Au programme : petit déjeuner suivi de la fabrication d'un objet en bois. Il est nécessaire de s'inscrire par téléphone avant le jeudi 24 octobre au 418 873-4557. Les places sont limitées. Coût : 3 \$ par enfant; la carte de membre familiale (5 \$/an) est aussi requise.

ATELIER D'INFORMATION :

« LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES TÂCHES ENTRE PARENTS, ÇA SE PEUT? »

Mercredi 2 octobre de 19 h à 20 h 30, au local 171 de la Place Saint-Louis (porte 4)

Le CERF Volant de Portneuf invite les parents à assister à une conférence qui examine l'impact des nouveaux rôles de père et de mère sur la répartition des tâches dans la famille. Les participants seront ainsi amenés à réfléchir à leur dynamique familiale, à ses avantages et à ses limites au quotidien. Des stratégies accessibles pour un meilleur équilibre et une meilleure équité de la charge mentale seront proposées. Personne-ressource : Elie-Anne Gagnon de Sexplique.

L'inscription et la carte de membre familiale au coût de 5 \$/an sont obligatoires. Faites vite, le nombre de place est limité.

Information et inscription : 418 873-4557 ou par courriel au cerfvolant@derytele.com

CALENDRIER DES ACTIVITÉS OCTOBRE

MERCREDI
2 **BINGO**
18 h 45, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

**CERF VOLANT DE PORTNEUF –
LA RÉPARTITION ÉQUITABLE
DES TÂCHES ENTRE PARENTS**
19 h à 20 h 30, local 171 de la
Place Saint-Louis (porte 4)

VENDEDI
4 **SPECTACLE BEARS OF LEGEND**
20 h, Moulin Marcoux

LUNDI
7 **SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**
19 h, Salle Marcel-Bédard de la
Place Saint-Louis (porte 14)

MERCREDI
9 **BINGO**
18 h 45, Salle Marcel-Bédard de
la Place Saint-Louis (porte 14)

LUNDI
14 **BUREAUX ET BIBLIOTHÈQUE
FERMÉS**
Action de grâce

MERCREDI
16 **BINGO**
18 h 45, Salle Marcel-Bédard de
la Place Saint-Louis (porte 14)

JEUDI
17 **SPECTACLE LOS DOS
LUNATICOS**
20 h, Moulin Marcoux

SAMEDI
19 **DÉFI INFILTRATION**
Dès 9 h, Place Saint-Louis
Fin : 20 octobre

MERCREDI
23 **CAFÉ-CONFÉRENCE DE
LA FADOQ « LES TROIS
GRANDES RELIGIONS
MONOTHÉISTES »**
9 h 30, Maison des aînés de la
Place Saint-Louis (porte 14)

BINGO
18 h 45, Salle Marcel-Bédard de
la Place Saint-Louis (porte 14)

VENDEDI
25 **ATMOSFEAR**
18 h à minuit, Bibliothèque
Auguste-Honoré-Gosselin
Fin : 26 octobre

SAMEDI
26 **MOULIN HANTÉ**
Moulin Marcoux

DIMANCHE
27 **ACTIVITÉ « ENTRE PAPA ET
MOI » DU CERF VOLANT DE
PORTNEUF**
9 h à 11 h, Place Saint-Louis,
local 171 (porte 4)

MERCREDI
30 **BINGO**
18 h 45, Salle Marcel-Bédard de
la Place Saint-Louis (porte 14)

> SUITE ACTIVITÉS DES ORGANISMES

FADOQ PONT-ROUGE

CAFÉ-CONFÉRENCE : « LES TROIS GRANDES RELIGIONS MONOTHÉISTES »

Mercredi 23 octobre à 9 h 30, à la Maison des aînés de
la Place Saint-Louis (porte 14)

Dans le cadre de cette conférence, vous serez invité
à explorer les ressemblances, les différences et où se
situer par rapport aux trois grandes religions mono-

théistes. Conférencier : Jacques Théberge, directeur
de maîtrise en théologie, enseignant pendant 15 ans
et membre de l'Institut Voluntas Dei depuis 30 ans.
L'activité est ouverte aux membres et non-membres
de tous âges au coût de 8 \$ ou à 40 \$ pour une carte
permettant d'assister aux 6 conférences.

Information : 581 329-5123

MOULIN MARCOUX

SPECTACLES

Tous les spectacles débutent à 20 h.

- **4 octobre** : Bears of Legend
- **17 octobre** : Los Dos Lunaticos
- **1^{er} novembre** : Harry Manx
- **8 novembre** : Forest Boys

un effrayant parcours hanté sur les quatre étages du
Moulin.

Information : moulinmarcoux.com/moulin-hante

LOCATION DE SALLE

Le Moulin Marcoux est un endroit magnifique pour
vos réunions d'affaire, vos spectacles et vos réceptions.
Cinq salles sont mises à votre disponibilité pour réaliser
divers événements.

Information concernant leurs offres et leurs tarifs :
moulinmarcoux.com

MOULIN HANTÉ

L'équipe du Moulin Marcoux et plusieurs bénévoles
prépare la 6^e édition du Moulin Hanté qui aura lieu le
samedi 26 octobre prochain. Venez déambuler dans

Journées de la culture 2019

La Corporation des lieux historiques de
Pont-Rouge, l'École régionale de musique
de Pont-Rouge, la Bibliothèque Auguste-
Honoré-Gosselin et la Société d'histoire
de Pont-Rouge organisent une série
d'activités culturelles dans le cadre des
Journées de la Culture 2019 qui auront lieu
du 27 au 29 septembre prochain.

Sam. 28 sept.

Bibliothèque Auguste-Honoré-Gosselin

10 h à 16 h : Atelier de pixel art

Site Déry – Maison Déry

10 h à 12 h : Atelier et échanges sur la
fabrication de mouche à pêche animés
par Michel Leblanc (**inscription requise
à info@maisondery.com**)

12 h à 12 h 30 : Dévoilement des ga-

gnants du Concours de photos de la
rivière Jacques-Cartier

Moulin Marcoux

13 h 30 à 15 h : Ateliers et démonstrations
sur la fabrication de papier artisanal et
sur l'aromathérapie

15 h à 17 h : Rendez-vous des gens
d'histoire de Pont-Rouge sous forme
de portes ouvertes et échanges sur
l'histoire de Pont-Rouge (photos,
publications, etc.)

Dim. 29 sept.

École régionale de musique de Pont- Rouge

9 h à 11 h : Atelier d'éveil musical pour
les petits de 3 à 6 ans